La liberté de la presse est en danger !

Depuis plusieurs mois, les salariés de Presstalis et leur syndicat, le SGLCE CGT (Syndicat général du Livre et de la Communication écrite), avec le soutien de la profession, sont en conflit contre le plan de "restructuration" imposé par leur direction, synonyme de destruction du système de distribution de la presse.

Un accord tripartite (Presstalis, éditeurs et État) valide un plan de "restructuration" sans précédent de l'opérateur historique de la messagerie :

- **suppression de 1 250 emplois** sur 2 500 sur l'ensemble du territoire ;
- **externalisation** de ces activités avec **création de plateformes logistiques** où l'information écrite serait traitée comme n'importe quelle marchandise ;
- précarisation de l'emploi, salaires de misère, dégradation des conditions de travail et **casse des statuts actuels** pour les salariés de ces sociétés.

Au-delà de ce cataclysme social, c'est la liberté de la presse qui est visée, c'est la démocratie qui est attaquée !

POURQUOI ?

Ce projet remet directement en cause le pluralisme et le système coopératif de distribution de la presse issus de la loi Bichet, héritage du Conseil de la Résistance. Cette loi garantissait depuis 1947 la distribution égalitaire de l'ensemble des quotidiens et des publications par une péréquation des moyens entre éditeurs.

L'arrêt du système coopératif, c'est **la mort** des petits titres et **des journaux d'opinion**.

L'arrêt du système coopératif, c'est **l'interdiction** faite à chaque citoyen d'exercer son droit de **lire le journal de son choix**

Au nom de la logique libérale, de **nouveaux petits points de vente**, jugés peu rentables, ne se verraient plus approvisionnés et **disparaîtraient,** privant une partie de la population de l'accès à leurs journaux habituels. En 25 ans, les points de vente sont passés de 35 000 à 29000, plusieurs centaines ferment chaque année (918 en 2011). La profession a perdu 7 500 salariés sur 10 000, dans le même temps. Ces départs s'étaient effectués, à la demande des éditeurs, pour "moderniser" le réseau de vente et le "renforcer".

Pour le SGLCE CGT, la presse écrite ne peut être considérée comme une simple marchandise.

L'ensemble des citoyens doit pouvoir accéder sur tout le territoire à l'information de son choix.

Malgré de nombreuses actions de notre syndicat, la direction de Presstalis, forte de l'aval des pouvoirs publics, refuse pour l'instant toute négociation et fait la sourde oreille.

La réponse est également politique. Dans plusieurs régions, les militants du SGLCE CGT ont interpellé les élus locaux et nationaux afin qu'ils fassent pression sur le gouvernement pour un examen objectif et sérieux de ce dossier, et pas sous la seule égide de la rentabilité économique et de la pression des grands groupes de presse.

Comment un État peut-il injecter 35 millions d'aides à la presse sans aucune garantie ?

C'est cautionner les patrons de presse et éditeurs qui veulent la peau du Syndicat du Livre CGT, la mise à sac du statut de la presse, la fin du meilleur système de distribution.

La presse écrite est un bien mais surtout un lien culturel, social et politique qui participe à la démocratie. Ces principes ne peuvent être galvaudés ; c'est au pouvoir en place d'en être le garant.

La CGT exige donc du gouvernement d'assumer ses responsabilités et d'initier **une table ronde** entre les différents acteurs : la CGT, la direction de Presstalis, les pouvoirs publics et les éditeurs.

Les objectifs de cette table ronde :

- le **retrait du projet de déstructuration** de la direction de Presstalis comme préalable ;
- une réflexion sur un **véritable projet industriel et social** excluant tout licenciement ou départ forcé ;
- la mise en place d'un **véritable service public** de la distribution de la presse par une **messagerie unique** (et non par une mise en concurrence malsaine des salariés).

L'Union départementale CGT de Meurthe-et-Moselle, l'Union locale CGT et le SGLCE soutiennent cette initiative et exigent l'ouverture de réelles négociations prenant en compte le double enjeu social et démocratique.

Vous pouvez soutenir les salariés et syndiqués du SGLCE en signant la pétition en ligne :

http://www.petitions24.net/presstalis_doit_vivre__pour_un_service_public_de_la_distribution